



Réf. Farde e-Assemblées : 2298780

N° OJ : 17

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Mme Mieke GLORIEUX.- Subside : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33101 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que Madame Mieke GLORIEUX demande un subside de 3.000,00 EUR pour le "Global mobility Cartoon book";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 3.000,00 EUR est octroyé au profit de Madame Mieke GLORIEUX.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33101 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :